



Rétrospective 2020

Janvier 2021

Rémunération des avoires de vieillesse en 2020

Les taux de rémunération des avoires de vieillesse pour l'année 2020 ont été définis par les commissions de prévoyance des différentes caisses de prévoyance. Lors de sa réunion du 4 décembre 2020, le Conseil de fondation a adopté ces rémunérations individuelles. Les taux d'intérêt appliqués pour les caisses de prévoyance Comunitas, Service Public et Stratégie 30 sont consultables sur www.previs.ch/remuneration. Les taux retenus pour les autres caisses de prévoyance sont directement communiqués aux personnes assurées par les commissions de prévoyance respectives.

Entrée en vigueur du nouveau règlement de prévoyance au 1^{er} janvier 2021

Les dispositions et prescriptions en matière de prévoyance professionnelle ne cessent d'évoluer. Dans ce contexte, le règlement de prévoyance de la Previs a été mis à jour afin de tenir compte des nouveautés. La nouvelle version, applicable à compter du 1^{er} janvier 2021, est disponible sur notre site Internet www.previs.ch/reglements ainsi qu'un aperçu des modifications apportées.

Assurance en cas de perte d'emploi à partir de 58 ans

Perdre son emploi est un coup dur, et c'est d'autant plus vrai pour les employés d'un certain âge. Jusqu'à présent, une perte d'emploi entraînait également la sortie de la caisse de pension. Le législateur a donc décidé de réagir: à compter du 1^{er} janvier 2021, les assurés qui le souhaitent pourront maintenir leur prévoyance professionnelle. Vous trouverez toutes les informations utiles à ce sujet sur www.previs.ch/assurance58

Séminaires destinés aux assurés 55+

Les séminaires d'une demi-journée ayant dû être annulés à cause du coronavirus, beaucoup moins d'assurés que prévu ont pu y participer. Nous avons donc décidé de prolonger la période de transition d'une année supplémentaire. En 2021, les webinaires pour les 55 ans et plus s'adresseront aux assurés nés entre 1958 et 1962 et ne seront ouverts aux personnes âgées de 55 à 59 ans qu'en 2022, avec un an de décalage.

Certificat d'assurance

Désormais, le certificat d'assurance ne sera plus automatiquement envoyé par voie postale. Après enregistrement sur l'appli destinée aux assurés – également disponible sur ordinateur –, il pourra être consulté très simplement, dans une version actualisée quotidiennement. Les personnes assurées qui ne souhaitent pas activer leur accès peuvent commander leur certificat sur www.previs.ch/certificat. L'appli permet aux assurés d'accéder à de nombreuses informations sur leurs solutions personnelles de prévoyance (potentiel de rachat, versements en capital effectués et rémunération du capital de prévoyance par exemple).

Quatre femmes au Conseil de fondation

La Previs a tenu ses engagements et les sièges vacants du Conseil de fondation ont été pourvus par des femmes. L'organe suprême de la Previs compte désormais quatre femmes engagées parmi ses membres: Tanja Brunner, représentante des employés, secrétaire communale, commune de Spiez (BE); Susanne Graf, représentante des employés, responsable du service social, commune de Matzingen (TG); Irene Minder, représentante des employeurs, directrice d'un établissement pour seniors, Oberburg (BE); Sarah Schneider, représentante

des employés, responsable du Martinzentrum, Fondation Wohnen im Alter, Thoune (BE). Pour plus d'informations à ce sujet, nous vous renvoyons au numéro de novembre du magazine Prevision, disponible sur notre site Internet, dans la rubrique «Actualités».

2020: une année boursière des extrêmes

Après l'année 2019 qui s'est révélée fulgurante sous l'angle des placements, la tendance haussière s'est maintenue sur les marchés des actions début 2020 et plusieurs indices boursiers ont enregistré de nouveaux records durant les premières semaines de l'année. Après l'apparition de la pandémie de coronavirus, les marchés boursiers se sont effondrés massivement en février et en mars, et tous les marchés financiers ont été véritablement secoués. La plupart des grands indices boursiers ont perdu jusqu'à un tiers de leur valeur en l'espace de quelques semaines. Jamais encore dans l'histoire de la bourse, un tel record n'avait précédé une chute si rapide dans un marché baissier. Presque tous les pays du monde ont plongé dans une profonde récession. Cet effondrement brutal de l'économie a amené les banques centrales et les gouvernements à intervenir. Ces derniers ont apporté leur soutien à l'économie dans une ampleur inédite en proposant des réductions de taux d'intérêt et des plans de relance de plusieurs milliards de francs. Porté par l'espoir d'une normalisation rapide de la conjoncture, le cours des actions s'est redressé dès la fin mars. Une reprise qui a été renforcée par la perspective de l'arrivée rapide de vaccins contre le COVID-19. Même les deuxième et troisième vagues de la pandémie qu'ont connues nombre de pays n'ont pas mis fin au rebond. C'est comme si les vaccins

avaient déjà commencé à faire effet au niveau des bourses. La plupart des placements dont la valeur avait massivement chuté au printemps se sont redressés, atteignant même parfois de nouveaux records. Cette situation a été particulièrement marquée sur les marchés boursiers américains – avant tout dans le secteur technologique. Globalement, les prix des actifs ont continué de gonfler en 2020, toutes catégories de placement confondues.

Dans l'ensemble, les actions mondiales ont connu une évolution positive, en dépit des différences régionales importantes. Le marché boursier américain (indice S&P 500) a terminé l'année sur une hausse de 18.4% en USD. Compte tenu de la dépréciation du dollar américain, ces chiffres ont donné un résultat de 8.4% en francs suisses. Les actions des pays émergents ont affiché un résultat du même ordre de grandeur (+8.4%; MSCI EM en CHF). Le marché boursier européen hétérogène (indice MSCI Europa ex. CH) n'a pas pu suivre le rythme (-4.6% en CHF). Enfin, le marché des actions suisse s'est quant à lui bien imposé et a fini l'année sur une hausse de 3.8% (SPI).

En ce qui concerne nos portefeuilles, les reculs des taux d'intérêt évoqués ont débouché sur une performance d'à peine 0.5% pour les obligations suisses et de 2.1% pour les obligations étrangères. Notre portefeuille immobilier suisse a contribué au résultat à hauteur de 3.7%.

La performance de la stratégie 30 que nous avons mise en place s'est établie à +4.1% au 31 décembre 2020, celle de la stratégie 40 à +5.2% et la stratégie Retraités, considérée comme défensive, a pu afficher un résultat de +3.6% en 2020.

Abonnez-vous à notre newsletter électronique pour vous tenir régulièrement informé-e des nouveautés en matière de prévoyance professionnelle et des actualités de la Previs: www.previs.ch/fr/newsletter